

AFFAIRE N° 8 - Ratification du marché passé avec la Maison RAVATE pour des fournitures faites en 1962 pour un montant de 663.921 fra.

" Le Maire demande au Conseil Municipal <sup>ratifier</sup> de passer <sup>le</sup> marché <sup>passé</sup> avec la Maison I.A. RAVATE pour des fournitures en 1962 pour un montant de 663.921. francs, somme qui comprend diverses fournitures, produits d'entretiens ménage, de voirie, etc...

Adopté à l'unanimité.

*M*  
St Denis le 18 Décembre 1962  
*de la part*  
Maire: Tareau Gaudier X X